



**USAID**  
FROM THE AMERICAN PEOPLE

# **Etude d'Impact Environnemental (l'ÉIE )**

**USAID Environmental Management Workshop  
18-22 Février 2008, Dakar, Senegal**

# Origines de l'ÉIE

La rivière Cuyahoga brûle en 1966 (pour la 3<sup>e</sup> fois).  
Cleveland, Ohio, USA.



1952 Le “Killer fog” (brouillard meurtrier) tue 4 000 personnes à Londres

1963 *Silent Spring* (Le printemps silencieux) illustre les effets du DDT

Les années 60 et 70 :

Cette crise environnementale affecte toutes les économies industrialisées

L'ÉIE est une réponse :

Premières exigences nationales de l'ÉIE : **en 1970, la Loi nationale américaine sur la politique environnementale (US National Environmental Policy Act) ou NEPA** exige l'ÉIE pour les projets du gouvernement américain.

Autres réponses:

réglementation de l'industrie, traités relatifs à l'environnement

# Federal Regulation 216:

- Regulation 22 CFR 216 defines USAID's environmental review procedures, which apply to:
  - All USAID programs or activities, (including non-project assistance.)
  - Substantive amendments or extensions to ongoing activities
  - Exemptions exist for International Disaster Assistance (IDA)

 USAID's environmental procedures are a **FEDERAL REGULATION**, not just an agency policy. Compliance is mandatory.

*Implementation requirements are set out in USAID's ADS*

# Procedures Origin and Timeline

**1970**

**1970.** U.S. National Environmental Policy Act (NEPA) becomes law on 1 Jan.

(First national EIA requirement in any country.)

**1975.** US NGO sues USAID over negligent pesticide use

**1976.** USAID develops environmental review procedures for all activities

**1970-1980**

**1979.** Exec. Order 12114 requires all U.S. agencies to consider environmental impacts of actions abroad

**1980.** 22 CFR 216 revised and finalized.

A generation of implementation.

**Current challenges:**

Satisfy host country environmental procedures without duplicating effort

Implement procedures effectively at the SO level

Integrate into contracting, project management

**Post-1980**

# L'ÉIE

✓ L'évaluation des impacts sur l'environnement est

un processus officiel en vue de vérifier :

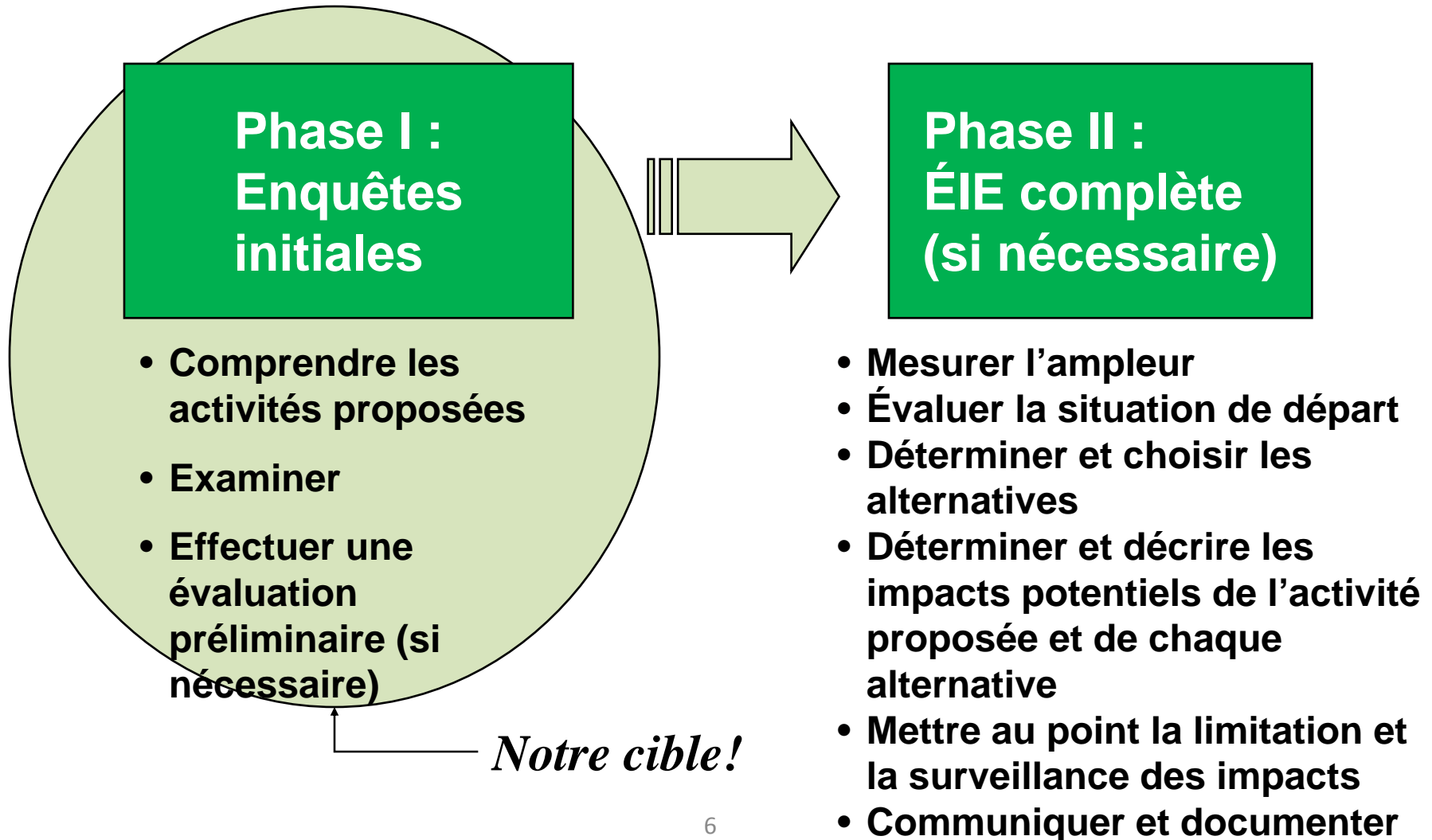
- les impacts probables des activités ou des projets sur l'ENVIRONNEMENT, ainsi que sur la santé et le bien-être de l'humanité.
- les moyens et les interventions permettant de contrôler et de limiter ces impacts

D'une façon générale, l'environnement est perçu sur les plans physique, biologique et social.

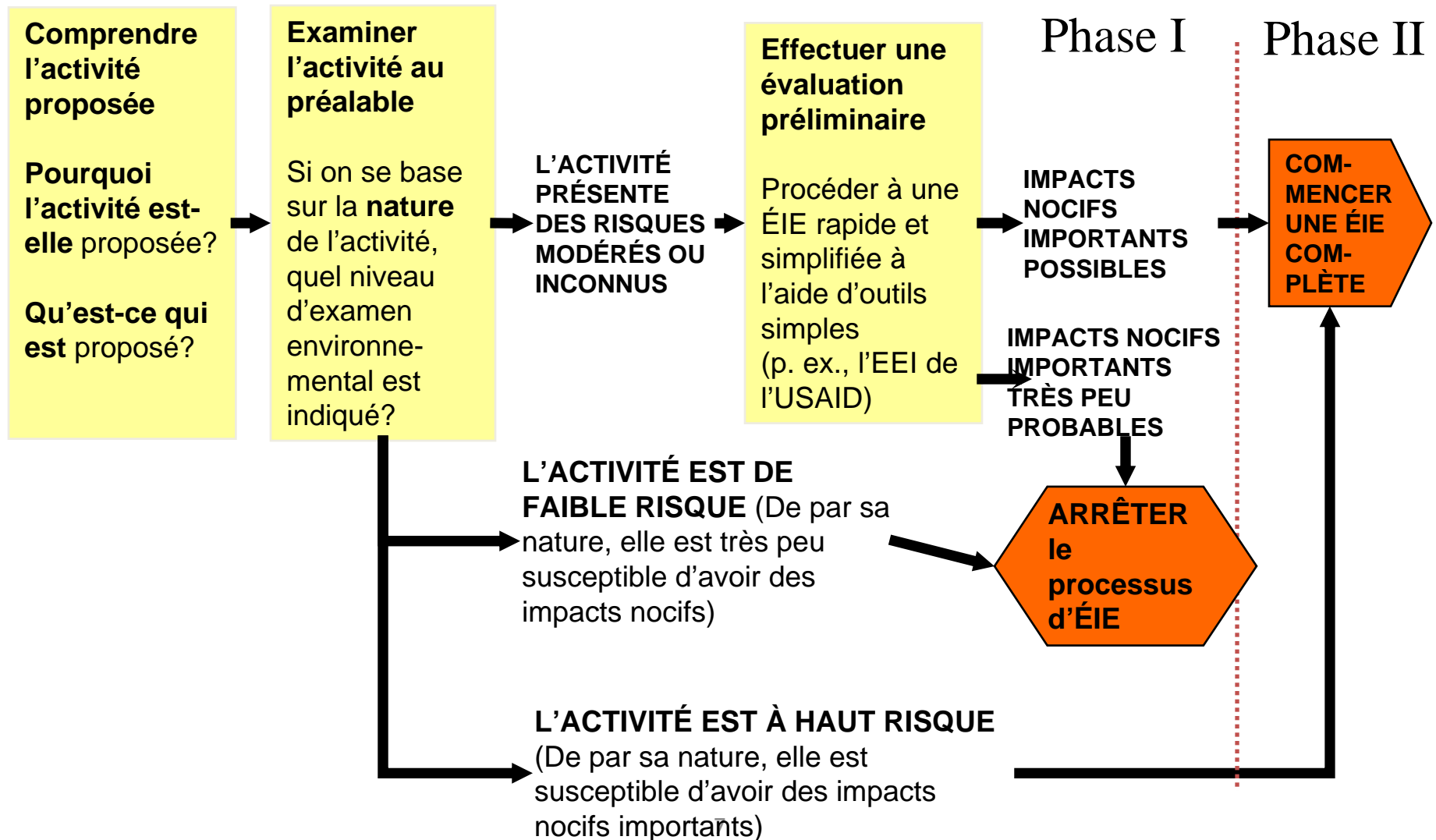
Dans l'ÉIE, le terme « impacts » est utilisé au lieu de l'expression « effets des activités. »

Qu'est-ce qu'un impact?

# Le processus d'ÉIE



# Phase 1 du processus d'ÉIE



# La situation de départ

En décrivant la situation de départ, on découvre **de nombreuses composantes environnementales** qui **PEUVENT** être intéressantes

Les composantes intéressantes sont celles que votre activité est susceptible d'affecter ou celles dont la réussite de votre activité dépend

**Eau**      *Quantité, qualité, fiabilité, accessibilité*

**Sols**      *Érosion, productivité agricole, périodes de jachère, salinité, concentrations nutritives*

**Faune**      *Population, habitat*

**Hygiène de l'environnement**  
*Vecteurs de maladies, agents pathogènes*

**Flore**      *Composition et densité de la végétation naturelle, espèces principales*

**Écosystèmes**      *Espèces principales particuliers*



## Examen préalable de l'activité

Examiner  
chaque activité  
au préalable

Si on se base  
sur la nature de  
l'activité, quel  
niveau  
d'examen  
environnemental  
est indiqué?

**L'EXAMEN PRÉALABLE** consiste à se  
poser des questions très élémentaires  
concernant la nature de l'activité.

Ces questions :

- NE nécessitent PAS d'analyse.
- NE nécessitent PAS de connaissance **détaillée** des sites, techniques ou méthodes proposées

Exemple de questions à se poser pour  
l'examen préalable de l'activité : **Est-  
ce que l'activité implique :**

- la construction d'une route d'accès?
- une irrigation d'envergure?
- l'introduction d'une culture ou d'une espèce agroforestière étrangère?

# Examen préalable de l'activité

Examiner  
chaque activité  
au préalable

Si on se base  
sur la nature de  
l'activité, quel  
niveau  
d'examen  
environnemental  
est indiqué?

**L'examen préalable classe l'activité  
dans une CATÉGORIE DE RISQUE :**

**TRÈS FAIBLE RISQUE**



Le processus d'ÉIE prend fin

**TRÈS HAUT RISQUE**



Faire une ÉIE complète

**RISQUE MODÉRÉ OU  
INCONNU**



Faire une évaluation  
préliminaire

Les résultats du processus  
d'examen préalable  
déterminent l'étape  
suivante du processus  
d'ÉIE

# L'évaluation préliminaire

Entreprandre une évaluation préliminaire

Procéder à une ÉIE rapide et simplifiée à l'aide d'outils simples (tels que l'évaluation environnementale initiale ou ÉEI de l'USAID)



**L'évaluation préliminaire vise à fournir une documentation et une analyse qui :**

- Permettent au concepteur de **découvrir si les impacts nocifs s'annoncent graves ou non**
- Permettent à l'analyste de **souscrire ou de s'opposer aux conclusions du concepteur**
- **Énoncent la limitation et la surveillance des impacts nocifs**

**!** L'examen préalable détermine si l'évaluation préliminaire est nécessaire

# Aboutir à une conclusion: Identifier, prévoir et juger

L'aboutissement à une **CONCLUSION** dans une évaluation préliminaire nécessite 3 étapes :

1

Identifier les impacts potentiels

Beaucoup de ressources décrivent les impacts potentiels des activités courantes à petite échelle.

2

Prévoir les impacts potentiels

Déterminer quels impacts **potentiels** sont susceptibles d'avoir effectivement lieu et, dans la mesure du possible, évaluer leur ampleur.

3

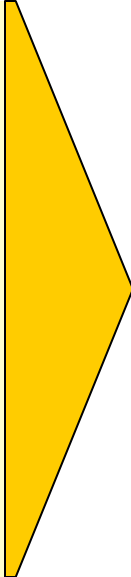
Juger l'importance des impacts potentiels

Déterminer si les impacts prévus sont vraiment nocifs!

**SOUVENT, CELA DÉPENDRA DE L'EFFICACITÉ DES INTERVENTIONS DE LIMITATION PROPOSÉES!**

# L'ÉIE complète

À part quelques ajouts, la caractéristique essentielle de l'évaluation préliminaire est le modèle pour les étapes impliquées dans une ÉIE complète :

1. Contexte (Objectifs du développement, liste des activités)
  2. Description de la situation de départ
  3. Évaluation des impacts potentiels sur l'environnement
  4. Limitation et surveillance
  5. Conclusion recommandée
- 

## Étapes de base d'une ÉIE complète

**Mesurer l'ampleur**

**Évaluer la situation de départ**

**Déterminer et choisir les alternatives**

**Déterminer et décrire les impacts potentiels de l'activité proposée et de chaque alternative**

**Comparer les alternatives**

**Mettre au point la limitation et la surveillance**

# Qui est impliqué dans l'ÉIE?

## Promoteur de l'activité

(en général des commissions) entreprend l'ÉIE

Organismes de réglementation/  
Organismes d'examen

Grand public

En général, la consultation du public n'est REQUISE que pour les ÉIE complètes.

**Il convient cependant de procéder aux évaluations préliminaires, parce que :**

- La consultation du grand public FACILITE la prévision des impacts. Sans elle, il est très difficile de juger de l'importance des impacts.
- La transparence et l'accessibilité nécessitent la révélation des faits aux parties intéressées.

**Communautés (hommes et femmes)**  
**Société civile**  
**Secteur privé**